

DEPARTEMENT DE LA SOMME
Arrondissement d' Amiens
Canton de Molliens-Dreuil
Commune de RIENCOURT (80310)

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Date de la convocation : 05/02/2014

Date de la réunion : 10/02 /2014

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 10

Présents : 8

Votants : 9

L'an deux mille quatorze, le dix février, à vingt heures et trente minutes, les membres du conseil municipal légalement convoqués, sont réunis à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Gaël CAUX, Maire.

Sont présents : Gaël CAUX, MAISON Philippe, DANTEN Jocelyne DANTEN Emmanuel, Jean-Marie RIDOUX, Florence BRIOIS et TRANNOY Christopher et Maryse CARON.

Absent : Franck CARON

Absente excusée : Isabelle DEBLANGY donne pouvoir à Monsieur Le Maire.

Madame Florence BRIOIS est nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 05/ 2014

Objet : Projet éolien : Sté VSB Energies nouvelles : Nouvelle délibération à prendre suite à une erreur d'orientation :

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une erreur a été commise quant au secteur de la commune sur lequel la Sté VSB Energies nouvelles peut effectuer les investigations en vue de l'implantation d'éoliennes. En effet, il a été indiqué par erreur le secteur Nord, Nord-Est alors qu'il s'agit en réalité du secteur Sud, Sud-Ouest.

Monsieur le Maire propose de modifier cette délibération comme suit :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la Société VSB Energies Nouvelles souhaiterait mener des études techniques et environnementales relatives à une possibilité d'implantation d'éoliennes sur la commune de Riencourt.

Considérant que ce projet conduirait à produire du courant électrique à partir d'une source d'énergie renouvelable, qui serait vendu au gestionnaire du réseau électrique ;

Considérant que la Société VSB Energies Nouvelles a présenté ce jour le contexte réglementaire du développement éolien, l'expertise d'études ayant mené au site possible d'implantation d'éoliennes ;

Considérant que la Société VSB Energies Nouvelles se propose de réaliser des études de faisabilité (observations de terrain, accès, étude du gisement éolien, études du cadastre et démarches foncières, conduite des études environnementales, et toutes démarches permettant le développement effectif d'un projet éolien sur le territoire de la commune) ;

Considérant que la Société VSB Energies Nouvelles souhaiterait continuer à étudier les caractéristiques techniques et environnementales du projet,

Considérant que ces études n'entraîneront aucun engagement financier pour la commune :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Par 7 VOIX POUR, 2 VOIX CONTRE et 0 Abstentions

- Autorise la Société VSB Energies Nouvelles à réaliser les études techniques et environnementales sur la partie Sud, Sud-Ouest du territoire de la commune,
- Autorise la Société VSB Energies Nouvelles à engager les démarches administratives nécessaires à la réalisation de ces études,
- Autorise la Société VSB Energies Nouvelles à engager les démarches foncières auprès des propriétaires publics ou privés concernés,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif au développement du projet.

Le Maire,
Gaël CAUX.

